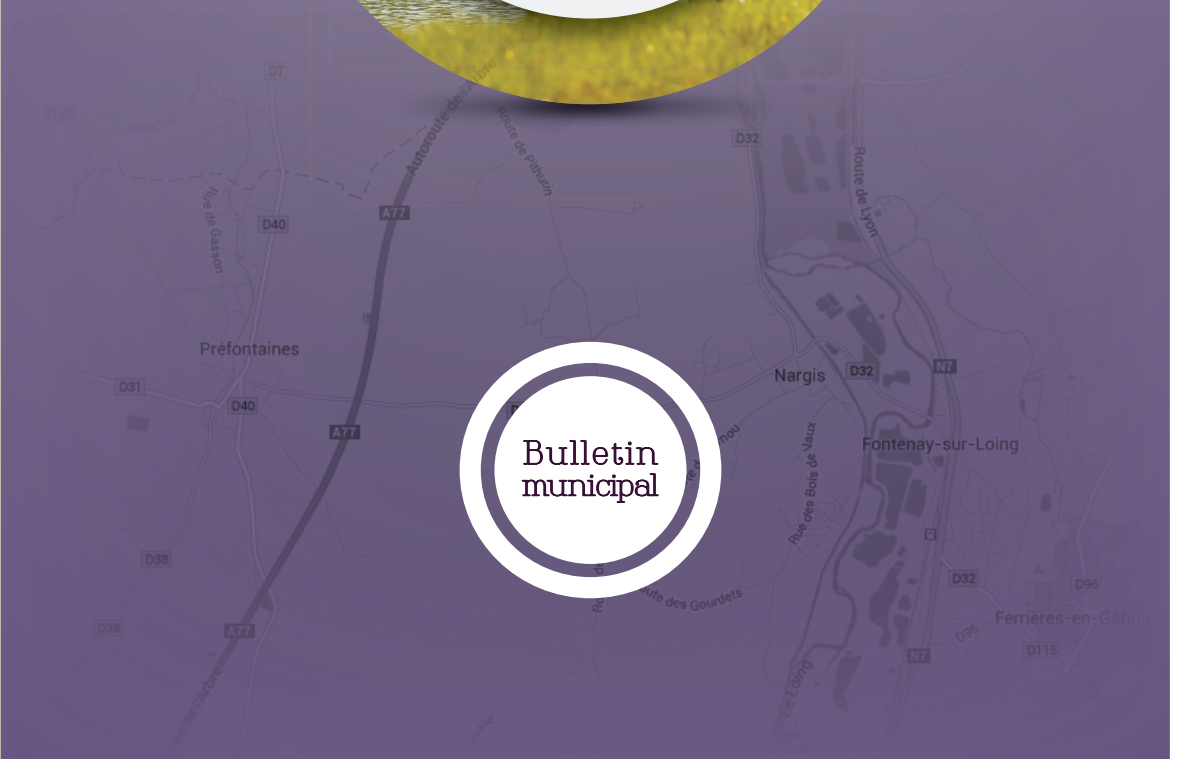


# Nargis 2024



Bulletin  
municipal



# Édito du Maire



PASCAL DE  
TEMMERMAN



Chères citoyennes, chers citoyens de Nargis,

C'est avec une immense fierté et un cœur rempli de gratitude que je m'adresse à vous dans le cadre de ce bulletin annuel. L'année 2023 a été riche en réalisations, en moments de partage et en célébrations qui ont renforcé les liens qui font de Nargis une communauté.

Notre engagement envers le développement durable et la qualité de vie de nos concitoyens a continué de guider nos actions au cours de l'année écoulée. Des travaux ont été entrepris pour améliorer l'infrastructure de notre commune, garantissant ainsi un cadre de vie plus agréable. Routes rénovées, espaces verts embellis, et divers projets économiques continuent à faire évoluer notre commune.

Les festivités qui ont marqué l'année 2023 ont encore activement permis d'animer la commune. Les

événements communautaires ont été l'occasion de célébrer notre diversité, de renforcer nos liens et de créer des souvenirs. Les fêtes et animations locales ont mis en lumière le talent des membres de nos associations, et ont offert des moments de joie partagés par toutes les générations : la séance mensuelle de cinéma, le théâtre qui va redémarrer, la brocante et le marché de Noël annuels, pour n'en citer que quelques uns.

Nargis s'engage résolument pour l'avenir, et cela passe par nos enfants. Les initiatives éducatives et récréatives ont fleuri tout au long de l'année. De l'aire de jeux rénovée aux programmes éducatifs novateurs, par exemple la mare pédagogique, nous investissons dans la construction d'un avenir prometteur pour chaque enfant de Nargis.

En ces temps où la paix est plus que jamais un trésor fragile, voire, en certains

lieux, compromis, Nargis se veut être un havre de sérénité. Nous sommes reconnaissants de vivre dans une communauté où la solidarité et le respect mutuel sont les piliers de notre vivre-ensemble. N'oublions jamais que la paix commence ici, dans nos rues, nos foyers, et avant tout, dans le cœur de chacun.

Au nom de toute l'équipe municipale, des élus et des employés municipaux, je tiens à vous exprimer nos vœux les plus chaleureux pour l'année à venir. Que 2024 vous apporte bonheur, santé et réussite. Puisseons-nous continuer à grandir et marcher ensemble, main dans la main, pour bâtir un avenir toujours plus radieux pour Nargis.

Ensemble, nous sommes la force de notre communauté. Merci de faire de Nargis un endroit si agréable et paisible.

Bien à vous,



---

L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même restons totalement investis pour mener à bien toutes ces actions à votre service.



# le Mot de la Commission de Communication

La communication ...Mais qu'est-ce donc en réalité ? C'est informer, parler, mais c'est aussi écouter et c'est de toutes façons échanger. Selon ce profil, si l'on veut que cette communication soit productive, il faut qu'elle soit sincère, précise et suivie.

En effet, on ne peut dire blanc un jour et noir le lendemain : la cohérence dans les propos et dans les actes est un maître mot et un respect pour celui qui écoute. S'il est un sujet qui fait beaucoup parler et sur lequel la communication est fluctuante voire ambiguë selon qui la dispense, c'est celui des économies d'énergie et des moyens pour y parvenir. Au cours de ce bulletin, vous lirez ou relirez la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable, les ENR.

Depuis 2020, date du début de cette mandature, nous avons dit et écrit que nous ne voulions pas d'éolien dans notre commune, ce qui ne dérangeait pas du tout les promoteurs de ces engins, peu soucieux

de l'avis des élus. Se référant à la volonté de l'Etat qui voulait de plus en plus d'éolien, leur forcing était à son max.

Aujourd'hui la donne est différente ou tout au moins elle se présente différemment aux yeux des communes. L'Etat nous demande de lui indiquer les lieux que nous jugeons favorables à l'installation d'outils de production d'énergie. C'est une obligation sous menace de ne pouvoir bénéficier d'aucune zone d'exclusion que nous souhaiterions protéger des éoliennes.

Dans ce préambule du bulletin nous vous confirmons la cohérence de nos propos : pas d'éoliennes sur Nargis. Nous avons rempli honnêtement notre mission envers l'Etat en proposant du photovoltaïque de toiture et du photovoltaïque au sol dans des conditions bien précises que vous lirez page 16. Pourvu que nous soyons entendus et qu'il ne s'agisse pas d'un miroir aux alouettes...

Autre sujet que nous avons plaisir à partager avec vous

dans ce bulletin : le dynamisme de Nargis au travers de nos nombreuses manifestations.

En ce temps de mi-mandat, nous poursuivons nos engagements moraux et notre souhait profond de vitaliser une commune qui n'a d'autre ressource que le foncier et ne peut que miser sur le tourisme et le cyclotourisme induits par la Scandibérique. La maison éclusière du Pont de Nargis aurait pu s'intégrer dans l'exploitation communale de cette Scandibérique mais le loyer prohibitif demandé par les Voies Navigables de France a découragé tous les porteurs de projets. Un état de fait pénalisant.

Ceci n'altère en rien notre détermination à monter des dossiers valorisants pour notre village et à les soumettre aux institutions qui peuvent financièrement nous aider et nous ne manquons pas d'idées.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin que nous avons écrit en pensant à vous.

S O M M A I R E



Numéros  
utiles à  
connaître  
Pages 6 à 9

Infos, conseils  
et rappels  
Pages 10 à 25



C'est arrivé  
en 2023  
Pages 16 à 25

Finances  
Pages 26-27

Associations  
État-civil  
Calendrier  
Pages 28 à 31



# Numéros utiles à connaître

## Numéros utiles nationaux

### URGENCES

|  |                |
|--|----------------|
| Samu.....  | 15             |
| Police Gendarmerie.....  | 17             |
| Pompiers.....  | 18             |
| Urgences.....  | 112            |
| S.O.S médecin.....   | 3624           |
| Centre antipoison.....   | 01 40 05 48 48 |
| SOS psychiatrie.....   | 01 47 07 24 24 |
| Pharmacies de garde... se renseigner<br>auprès des commissariats |                |

### SERVICES SOCIAUX

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Samu social.....                      | 115            |
| Enfance maltraitée.....               | 119            |
| Maltraitance des personnes âgées..... | 01 42 50 11 25 |
| Violences conjugales.....             | 39 19          |
| Croix-Rouge écoute.....               | 0 800 858 858  |
| Suicide écoute.....                   | 01 45 39 40 00 |
| Enfants disparus.....                 | 116 000        |

### SÉCURITÉ

|              |               |
|--------------|---------------|
| EDF/GDF..... | 0 810 010 333 |
| SNCF.....    | 36 35         |

## SANTÉ

### CENTRE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL DE DORDIVES

#### Ostéopathe

Manon Lenglet.....06 46 65 71 69

#### Sophrologie

Gwénaëlle Brassart.....07 81 34 06 44

#### Praticienne Shiatsu

Sophie Dardare.....06 89 18 67 22

#### Sage-femme

Elham Iranpour.....02 38 93 09 95

#### Psychologue

Katia Marc.....07 78 95 06 43



### INFIRMIERES NARGIS

Marion Barrois

Magali Gouineau 07 48 77 19 56

Hôpital Amilly.....02 38 95 91 11

### Kinésithérapeutes Ferrières

Hélène Braquemond Corjon et

Vanessa Cosson Boussin...02 38 96 52 18

### Laboratoire d'analyses

Ferrières.....02 38 96 68 00

### MAISON DE SANTÉ DE FERRIÈRES

rue Jean Jacquemain.....02 38 96 61 14

#### Dentiste

Georgiana Motoi.....02 38 96 56 20

#### Infirmière

.....02 38 96 51 25

#### Pédicure podologue

Claire Tsyboula.....02 38 96 61 14

#### Psychologue clinicienne

Lara Froment.....06 42 25 13 13

### Orthophoniste

Charlotte Roger, 69 rue de l'érable aux

chats Nargis - tel : 07.68.28.67.43 et ortho-  
phonie.charlotte@gmail.com

### Radiologie, IRM, Scanner

Montargis.....02 38 28 30 30

IMEGA.....02 38 28 30 30

### Vétérinaires

Ferrières.....02 38 96 59 59

La Selle-sur-le-Bied.....02 38 87 33 22

Amilly.....02 38 85 10 10

# Santé

**CPTS** Communauté Professionnelle Territoriale de Santé  
Gâtinais - Montargois  
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

## SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**  
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h**  
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.

❗ Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

**VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS**



**À PARTIR DU 5 SEPT. 2022**

### CONTACTEZ NOUS

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

# 02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

ne pas jeter sur la voie publique

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret



## La CPTS

Parce que la pénurie de médecins généralistes va encore durer longtemps la CPTS, Communauté professionnelle territoriale de santé du Gâtinais Montargois, en partenariat avec le Département a mis en place un système de remplacement de soins pour éviter l'engorgement des Urgences quand celles-ci ne sont pas vitales mais qu'il vous faut absolument un médecin. Lisez bien l'affiche ci-contre :

## Monoxyde de Carbone

Le monoxyde de carbone, (le CO) est un gaz inodore, incolore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Chaque année ce gaz est responsable d'une centaine de décès.

Afin de sensibiliser les administrés à ce risque, l'Agence Régionale de Santé met à la disposition de tous, affiche et documentation qui peuvent être consultées sur : <https://www.santepublique-france.fr/l-info-accessible-a-tous/mo-noxyde-de-carbone>

Concrètement, une fois respiré, le monoxyde de carbone peut tuer en moins d'une heure.

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



## INFO ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

FIERS  
D'ÊTRE  
SOLIDAIRES



### QU'EST-CE QUE L'APA ?

L'APA est une prestation attribuée en fonction de votre degré de perte d'autonomie (GIR) et modulée selon votre niveau de ressources. L'APA n'est pas un complément de ressources, c'est une prestation établie en fonction de vos besoins, évalués par des professionnels de la santé. L'APA n'est pas soumise aux recours de successions et donations.

### QUI A LE DROIT À L'APA ?

L'APA est versée à toute personne : âgée de 60 ans et plus • attestant d'une résidence stable et régulière en France • qui a besoin d'être aidée pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne.

### À QUOI SERT L'APA ?

L'APA permet de contribuer à payer les aides nécessaires, définies par un plan d'aide individuel, élaboré avec vous par l'équipe sociale du Département. Les aides financières peuvent être les aides domestiques, à la personne, aux aidants mais aussi pour des frais annexes comme la téléalarme, le portage de repas, l'accueil de jour.

### VOTRE DEGRÉ D'AUTONOMIE

#### GIR 1-2

Les personnes évaluées en GIR 1-2 sont considérées comme très dépendantes

#### GIR 3-4

Les personnes évaluées en GIR 3-4 sont considérées comme dépendantes

#### GIR 5-6

Les personnes évaluées en GIR 5-6 sont considérées comme autonomes

Dossier à retirer auprès du Conseil Départemental

Dossier à retirer auprès de votre caisse de retraite

### POUR PLUS D'INFORMATION

Vous pouvez contacter le Département au 02 38 87 66 70. L'équipe de Montargis/Gien vous orientera vers le bon partenaire en fonction de votre situation.

### OÙ ADRESSER VOTRE DOSSIER ?

- > Au Département du Loiret  
45945 Orléans
- > Ou en ligne sur le site internet :  
[mda.contact@loiret.fr](mailto:mda.contact@loiret.fr)

Loiret  
votre Département

### L'APA

Vous avez 60 et plus, mais les gestes de la vie quotidienne vous deviennent difficiles et vous avez besoin d'une aide. L'APA, Allocation personnalisée d'autonomie, est une prestation gérée par le Département qui vous sera accordée en fonction de votre degré d'autonomie (le GIR) et de votre niveau de ressources.



## LISTE DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS

### **BRODERIE D'ART ARTISAN**

**VÉRONIQUE MAUFAY**  
460 rue du Fresnoy  
Gaillard - 06 81 93 45 94

### **EPICERIE BAR PETITE RESTAURATION PRODUITS FRAIS**

**AUX P'TITS PLAISIRS  
SONIA JACQUET**  
1 Impasse du ruisseau  
02 38 16 82 96  
06 16 34 51 29

### **GÎTE DE POMME CHAMBRES D'HÔTES**

**ISIDORE DELLAS  
ANNABELLE MICELLI**  
156 route de Château  
Landon - 06.13.80.57.06

### **GÎTE DU MARTROY SALLE DE RÉCEPTION**

**ANNE DE TEMMERMAN**  
670 impasse du Martroy  
06 30 57 39 81

### **CRÉATIONS EXOTIQUES**

**LINGE VÊTEMENTS  
MAY MONNEROT**  
198 rue des bois de Vaux  
06 28 34 54 48

### **ELECTRICITÉ**

**FB ELEC 45  
FRANCK BONZOM**  
349 route du Pont de Dordives - 07 88 31 59 54

### **INFORMATIQUE INS- TALLATION ENTRE- TIEN FORMATION**

**NICOMIX INFORMATIQUE  
NICOLAS GAUCHÉ**  
207 rue du Pont de  
Dordives - 06 74 35 81 96

### **MAÇONNERIE**

**JEAN-LUC PETIT**  
526 route des paysans  
02 38 95 73 94

### **MAÇONNERIE**

**A.P CONSTRUCTION  
ALEXANDRE POWAZKA**  
277 rue du Pont de  
Dordives - 07 71 06 59 44

### **MAINTENANCE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRO- MÉCANIQUE**

**CGMAINT  
CHRISTOPHE GAIDOU**  
459 route de Préfontaines  
06 65 67 54 34

### **MÉDIATION ANIMALE**

**CHRYSAL'AIDES  
MARIANNE FOLIGNÉ**  
1279 route de Montabon  
06 73 96 39 27

### **MENUISERIE**

**RMS - ANTHONY RODA**  
245 route du Pont  
de Dordives  
06 29 80 79 23

### **MULTI SERVICES**

**ROMAIN JOLY**  
684 rue des Bois de vaux  
06 72 37 28 05

### **MULTI SERVICES POUR L'AUTOMO- BILE ET LA MAISON ALTERNATIVE**

**BRUNO PERRIER**  
178 impasse du Bout du  
monde - 06 62 14 84 91

### **PAYSAGISTE**

**LES JARDINS D'EMELINE  
DAMIEN RICHIETIER**  
140 rue des Alouettes  
06 58 17 71 08

### **PLOMBERIE CHAUFFAGE ET SANITAIRE**

**CÉDRIC SCHVOCH**  
6 Climat de Toury  
07 81 17 66 80

### **PRODUITS DE LA FERME**

**LA FERME DE LA TOUR  
VÉRONIQUE ET RÉMY  
GARREAU**  
44 Aisance de Cornou  
02 38 95 86 90

### **TRAITEUR**

**AUDACE ET  
GOURMANDISE  
ANGÉLIQUE GARREAU**  
590 rue de Villiers  
07 61 74 34 63

### **SPÉCIALISÉ**

**SAUMON FUMÉ  
CHRISTOPHE HERSANT**  
123 rue du 8 mai 1945  
06 17 50 57 57

### **SOPHROLOGIE RELAXATION**

**RAMZY GHILOUFI**  
911 route de Cornou  
02 38 95 70 64

### **VENTE DIRECTE DU PRODUCTEUR**

**LÉGUMES,  
FRAISES EN SAISON  
FANNY THOIZON**  
2500 route de Pithurin  
06 25 19 52 23

# Infos, conseils et rappels

## PROTÉGEONS NOS ENFANTS

Mardi 5 décembre à l'arrêt de bus scolaire de Beaulieu, un poids lourd a percuté violemment l'arrière de ce bus, alors que les enfants s'apprétaient à monter dedans.

Avant d'aller plus loin dans le récit, il convient de mentionner la réactivité du chauffeur du car qui a su faire ce qu'il fallait pour mettre les enfants en sécurité et celle de l'accompagnatrice qui, malgré ses blessures, a parfaitement géré la situation en termes d'attentions et de réconfort des enfants avec l'aide des parents d'élèves qui se trouvaient présents. Michel Harang président du SIIS est arrivé immédiatement sur les lieux rapidement suivi par Pascal De Temmerman maire de Nargis.

A 10 h 30, le sous-préfet contactait le maire de Nargis et proposait de faire le déplacement ; cela n'aurait servi à rien sur place mais Pascal De Temmerman en a profité pour lui dire qu'il était inadmissible que l'aire de stationnement d'un car scolaire se trouve en pleine départementale et qu'il fallait absolument prévoir des voies de garage. Rendez vous est pris avec la Région, le Département et le SIIS pour débattre du sujet.

Ce mardi matin là, à l'issue du choc, le chauffeur du poids lourd s'est adressé à une maman pour s'excuser « Je suis vraiment désolé, je n'ai pas vu le bus »

A suivre...

## LE SOUTIEN DE LA GENDARMERIE

L'adjudant chef Jean-Charles Fraix, commandant la gendarmerie de Ferrières a rencontré le 15 décembre, les habitants de Nargis qui avaient répondu présents à notre mailing d'information en boîtes aux lettres. Dans ses propos il a détaillé deux axes de communication : les consignes de prudence pour dissuader les cambrioleurs et la participation citoyenne.

Ce qui fait fuir un cambrioleur : le bruit, la lumière et le temps ; un portail doit être fermé à clé, une boîte aux lettres qui déborde peut laisser penser que l'occupant est absent ; les gravillons autour de l'entrée font du bruit et c'est bien ; pas d'échelle adossée à la façade et qui permettrait d'atteindre l'étage, pas de nom sur les clés, pas d'information de vos déplacements sur les réseaux sociaux mais au contraire informez de votre absence la gendarmerie (opération tranquillité vacances) ainsi que des personnes sûres, voisins ou amis etc. Autre précaution qui peut permettre de retrouver un objet volé : avoir un petit carnet dans lequel vous mettez la photo de l'article, sa marque et son numéro de série.

Deuxième point traité par le commandant Fraix : la participation citoyenne. « Les yeux des habitants sont essentiels à notre travail » a-t-il dit. Des citoyens bénévoles peuvent





devenir référents de la sécurité s'ils le souhaitent ; ils seront alors formés en ce sens ; ils n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles mais relaient très rapidement en gendarmerie, les faits qui leur paraissent curieux, voire suspects.

**5 personnes de Nargis se sont proposées pour participer à la défense de la sécurité dans notre village et le 27 janvier le commandant Fraix en a fait la connaissance, et a répondu à toutes les questions qui se sont posées.**



Autre collaboration fructueuse avec la gendarmerie : devenir réserviste. Il s'agit de renforcer la gendarmerie sur des missions sensibles après une période de formation. Cette réserve s'effectue sur la zone de résidence du volontaire et la rémunération est non imposable. Il faut avoir entre 17 et 40 ans et avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté ou la phase 1 du Service National Universel.

## LA SANTÉ RECOMMANDE DE BOIRE : OUI ! MAIS QUELLE EAU BUVONS-NOUS ?

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire. L'agence régionale de santé, l'ARS Centre-Val de Loire, est en charge de ce contrôle régulier qui s'effectue au niveau des ressources, de la production et de la distribution. 30 paramètres sont contrôlés et la dernière analyse a été réalisée le 6 septembre 2023 à 11 h 57. Trois catégories de données font l'objet de ce contrôle : bactériologiques, physico chimiques et respectueuses des références de qualité de l'ARS. Tous les points de vérification étant positifs, l'ARS a conclu : « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés »

### Données générales recueillies à l'issue du prélèvement

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Date du prélèvement            | 06/09/2023 11h57 |
| Commune de prélèvement         | NARGIS           |
| Installation                   | NARGIS           |
| Service public de distribution | AEP NARGIS       |
| Responsable de distribution    | MAIRIE DE NARGIS |
| Maître d'ouvrage               | MAIRIE DE NARGIS |

### Conformité

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Conclusions sanitaires            | Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. |
| Conformité bactériologique        | oui   |
| Conformité physico-chimique       | oui   |
| Respect des références de qualité | oui   |

Source : [www.eaupotable.sante.gov.fr](http://www.eaupotable.sante.gov.fr)

## TOUT AUGMENTE

Si cette formule est actuellement bien adaptée au coût de la vie, il est un autre fait de société qui prend tristement de l'ampleur : la radicalisation. Le ministère de l'Intérieur a édité un dépliant disponible en gendarmerie et consacré à la prévention de cette radicalisation et aux moyens de la déceler. Elle se manifeste par un changement de comportement chez des adolescents ou de jeunes adultes et peut parfois conduire certains à l'extrémisme voire au terrorisme.

Les signes sont sournois mais nombreux : rupture avec la famille, les amis, l'école, modifications alimentaires, vestimentaires, ou linguistiques, propos asociaux, rejet de l'autorité et de la vie en collectivité, repli sur soi et fréquentation de sites internet à caractère extrémiste etc.

Un numéro vert et un site internet vous permettent d'entrer en contact avec des autorités compétentes en la matière, pour demande de l'aide : 0800 005 696 du lundi au vendredi de 9 h à 18

h et sur le net : [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)  
 Cette plateforme est à l'écoute des familles sous l'autorité des préfets. En cas d'urgence avérée, le numéro vert et le formulaire en ligne permettent d'engager si nécessaire, une démarche d'opposition à la sortie du territoire d'un mineur.

Autre fait de société qui est en forte augmentation : la cyber-escroquerie, les faux mails, l'interception des numéros de carte bancaire, le vol à la ruse etc. Même si vous ne consultez que des sites sécurisés reconnaissables par le « S » qui suit le « http » et le schéma du cadenas, le risque zéro n'existe pas. De nombreuses banques fournissent des systèmes de sécurisation : carte à double entrée (chiffres et lettres) permettant d'obtenir un code unique à chaque transaction sur le net ; e-carte etc. Des informations plus larges sur la sécurité, le harcèlement, les violences etc. se trouvent sur : [www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr) , [www.securite-informatique.gouv.fr](http://www.securite-informatique.gouv.fr)



## AU NIVEAU DU SMIRTOM, ÇA BOUGE

Le tri des déchets est un sujet récurant dans la circulation de l'information mais parfois il est bien difficile de s'y retrouver tant les avis diffèrent.

Le SMIRTOM dans son communiqué d'octobre vient clarifier le sujet des bio déchets qui sont actuellement mélangés dans la poubelle des ordures ménagères (la grise ou marron ou noire à couvercle vert)

La loi AGEC - Anti-gaspillage et économie circulaire - existe depuis 2020 et oblige les collectivités à trouver une solution au tri du bio déchet. Les bio déchets sont définis par le Code de l'Environnement comme : « Tout déchet de jardin et de parc ainsi que tout déchet alimentaire et de cuisine produit par les ménages, les restaurants, les magasins de vente au détail ainsi que les établissements de production et de transformation de denrées ».

Des poubelles collectives dédiées aux restes alimentaires vont être installées à Ferrières, Chalette, Villemandeur, Courtenay et Château-Renard pour évaluation car pour l'instant tout ceci est encore expérimental. En campagne beaucoup de gens possèdent un jardin et peuvent faire eux-mêmes leur compost de bio déchets.

Le SMIRTOM envisage pour des habitations en centre bourg dépourvues de jardin de mettre à disposition des conteneurs collectifs de bio déchets qu'ils ramasseraient. A suivre et nous vous tiendrons informés.

## Avec le Smirtom

# Bientôt des composteurs pour les biodéchets

Dans son dernier communiqué, le Smirtom (Syndicat de ramassage et de traitement des ordures ménagères) du secteur de Montargis fait de nouvelles annonces sur la gestion des biodéchets trop souvent mélangés avec les déchets des poubelles noires ou vertes.

### Des bacs de 400 litres

Les biodéchets sont définis par le Code de l'Environnement comme « tout déchet de jardin et de parc ainsi que tout déchet alimentaire et de cuisine produits par les ménages, les restaurants, les magasins de vente au détail ainsi que les établissements de produc-

tion et de transformation de denrées ».

Le Smirtom propose aux détenteurs d'un jardin la fourniture d'un composteur individuel de 400 litres. Un achat en nombre est prévu. Après consultation, la société Quadria s'affiche comme la mieux disante. Le composteur aura un coût unitaire de 80 €. Le Smirtom prendra en charge 30 % de cette somme. Les bacs coûteront donc 56 euros à ceux qui souhaiteront s'équiper.

Le Smirtom informera prochainement de la disponibilité de ces composteurs.

**Contact.** Pour toute question : [info-biodechets@smirtom.fr](mailto:info-biodechets@smirtom.fr).

En ce qui concerne les poubelles d'ordures ménagères, leur prix varie selon la taille : 120 litres 40 €, 180 litres 50 € et 240 litres 55 € à régler par chèque à l'ordre du Trésor public ou avec l'appoint en espèces. Cet achat ne se justifie que pour une maison neuve car en cas d'emménagement dans une maison précédemment occupée, la poubelle OM existe déjà. Si ce n'était pas le cas, contactez le SMIRTOM au 02 38 87 37 38. Les grandes surfaces vendent également des poubelles normalisées.



Enfin, la suppression des grands conteneurs collectifs placés dans les hameaux n'est pas une initiative prévue par le SMIRTOM : c'est le maire seul qui décide de leur suppression si le remplissage de ces bacs n'est pas conforme à la réglementation. Ce fut le cas à Villiers et il en sera de même en mars pour la rue du Val boisé dont les habitants sont prévenus par un document papier dédié inclus dans ce bulletin.

Éclairé du Gâtinais 15/11/2023

**Déchets de cuisine : épluchures, fanes, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, essuie tout...**



**Déchets de jardin : feuilles, tontes, résidus du potager, tailles, pailles et foin**



## EN RAPPEL : LES FONCTIONS ET POUVOIRS D'UN MAIRE

Il exerce simultanément les deux fonctions suivantes :

**1 - IL EST AGENT EXÉCUTIF DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE :** le maire est chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise le maire à subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

Le maire est titulaire de pouvoirs propres sur la voie publique. Il exerce des pouvoirs de police administrative, c'est-à-dire qu'il est chargé «d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques» (article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales).

### 2 - IL EST LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

Le maire est chargé de remplir, au nom de l'État, certaines fonctions administratives et judiciaires sous l'autorité du préfet, organisation des élections, légalisation des signatures et sous l'autorité du procureur de la République, en tant qu'officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Conformément à l'article 16 (1°) du code de procédure pénale, le maire et ses adjoints ont cette qualité d'officier de police judiciaire.

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Quel est le rôle du maire ?

| EXÉCUTIF DE LA COMMUNE   | AGENT DE L'ÉTAT  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal</li> <li>Il est le chef de l'administration communale</li> <li>Il est chargé des pouvoirs de police</li> <li>Il prend des arrêtés municipaux</li> <li>Il représente la commune en justice</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Il est officier de l'état civil</li> <li>Il est officier de police judiciaire</li> <li>Il organise les élections (bureaux de vote, etc.)</li> <li>Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales</li> <li>Il est chargé du recensement citoyen</li> <li>Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune</li> </ul> |

Direction de l'information légale et administrative [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) | Paris 2019



En qualité d'officier de police judiciaire, un maire ou un adjoint est tenu de signaler sans délai au procureur de la République les crimes, délits et contraventions dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

En pratique, ces missions sont surtout confiées aux maires des communes où il n'existe pas d'autres officiers de police judiciaire tels que la gendarmerie ou la police municipale.



## DERNIER RAPPEL, UTILE POUR SON CÔTÉ PRATIQUE

### TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Avec mise à disposition de la cuisine mais sans vaisselle fournie.

Du vendredi 16 h au lundi 9 h (week end) : 420 € ; journées supplémentaires en sus du week end : 100 € la journée ; location du samedi matin au lundi 9 h pour cause d'indisponibilité du vendredi : 380 € ;

Vins d'honneur, apéritifs, congrès, réunions, besoins familiaux avec occupation d'une demi-journée de 8 h à 13 h ou de 13 h à 19 h : 100 € ; besoins familiaux exceptionnels type suite obsèques : gratuit pour les habitants de Nargis et 30 € pour les non résidents de la commune. Vente et exposition 150 € la journée. La caution s'élève à 1 000 €. Lors de l'état des lieux final si la salle polyvalente présente de la saleté, un forfait de 100 € sera déduit de la caution pour le nettoyage. La gra-

tuité de la salle est accordée aux associations de Nargis, à l'ESG, Entente Sportive Gâtinaise, à l'office de Tourisme de Ferrières et des 4 vallées et aux regroupements d'intérêt économique telles les CUMA, Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. Enfin cette salle est gratuite, une seule fois, pour un candidat en campagne électorale et qui souhaite faire une réunion publique.

(Délibération 2023-44 prise lors du Conseil municipal du 13 octobre 2023.

## N'oubliez pas :

Pour parler avec vous, vous informer, vous prévenir, vous alerter éventuellement nous avons plusieurs possibilités :

.....

**Le SMS**, si vous nous confiez (sous enveloppe scellée) votre numéro de téléphone portable.

.....

**Panneau pocket**, cette application très simple qui se télécharge sans difficulté, sans abonnement, sans frais.

.....

**Facebook**  
Ville de nargis



**Parce que c'est  
notre rôle à nous,  
équipe municipale,  
d'être auprès de vous  
dans toutes les  
situations.**

# C'est arrivé en 2023

## AU NIVEAU NATIONAL : L'ETAT

La loi d'augmentation de la production des Energies renouvelables, ENR, n°2023-175 promulguée le 10 mars 2023 demande aux communes de définir en concertation avec les habitants, des zones susceptibles d'accueillir des installations d'ENR. Le 9 octobre dernier, un groupe de travail a planché sur le sujet mentionnant son opposition à l'éolien, comme nous le formulons depuis le début cette mandature ; le photovoltaïque au sol peut être retenu s'il est de taille raisonnable, sur un délaissé routier, éloigné d'un voisinage et clairement expliqué depuis le début comme c'est le cas pour le projet de photo voltaïsme au Hêtre pourpre. Les autres projets photovoltaïques au sol demandent réflexion et analyse. Le groupe de travail est favorable à un photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux mais réserve actuellement sa position sur la méthanisation. Vous avez été informés de cette démarche de concertation publique obligatoire par la mise en boîtes aux lettres du numéro 16 du L.I.E.N qui faisait état de nos propositions et vous invitait à répondre à un questionnaire ; nous remercions tous les nargissiennes et nargissiens qui ont répondu à ce questionnaire. En substance vos réponses à ce questionnaire montrent le refus de l'éolien dans sa forme actuelle et l'acceptation du photovoltaïque de toiture. Le souhait de préservation de la nature et du paysage est mentionné à plusieurs reprises et « le photovoltaïque sur toiture doit être envisagé avant l'utilisation des terres agricoles ». L'information de cette procédure a été donnée en conseil municipal 8 décembre 2023.

Pour franchir la dernière étape de cette démarche et clore notre rôle d'élu, le groupe de travail a « imagé » ses propositions en établissant visuellement la cartographie demandée pour les zones retenues. C'est la CC4V qui collige le travail des 19\* communes et l'adresse ensuite au référent préfectoral dédié.

Nous avons rempli notre mission « de A à Z »

\*La CC4V n'intégrera la commune de Bordeaux-en Gâtinais qu'en janvier 2025, portant ainsi l'effectif à 20 communes.

## AU NIVEAU NATIONAL : LE SÉNAT

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 24 septembre 2023 ; pour le Loiret, il y avait 3 sénateurs sortants, 3 sièges à pourvoir et 5 listes.

Electeurs inscrits 1730 ; abstentions 21 ; votants 1709 ; bulletins blancs 4 ; bulletins nuls 11 ; suffrages exprimés 1694.

- « Au service des communes pour défendre le Loiret » (Rassemblement national) 129 voix
- « Ensemble pour une république des territoires » (Horizons et Divers Centre) 288 voix
- « Equilibre, solidarités et territoires » (Partis socialiste et communiste) 447 voix – 1 élu : Christophe Chailloux
- « Loiret, union populaire écologique et sociale » (France insoumise et Divers gauche) 45 voix
- « Une grande énergie pour nos territoires » (Les Républicains, Divers Centre et Union des démocrates et indépendants) 785 voix – 1 réélu Hugues Saury : 1 élue Pauline Martin

### Les sénateurs ont un rôle législatif

- Les sénateurs votent les lois.
- Ils peuvent déposer des propositions de loi et des amendements.
- Chaque sénateur est membre de l'une des 7 commissions permanentes du Sénat qui examinent les textes de loi et préparent le débat qui aura lieu en séance publique et aboutira au vote de la loi.
- Le Sénat examine, avant l'Assemblée nationale, les projets de loi relatifs à l'organisation des collectivités territoriales.

### Et un rôle de contrôle du Gouvernement

- Chaque sénateur peut poser des questions au Gouvernement et ils évaluent les politiques publiques et publient des recommandations à leur sujet.



## AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

### La route des Illustres

Une autre manière de faire connaître et apprécier les richesses de notre territoire a germé dans les esprits de la structure départementale Tourisme Loiret aujourd'hui présidée par Laurence Bellay : faire découvrir et aimer notre département par le biais des personnalités qui y ont vécu ou s'y sont illustrées et faire revivre des hommes et des femmes oubliés ou mal connus. La route des Illustres est ainsi née en 2022 et les plaques commémoratives ont été remises en 2023.

Un exemple : nous connaissons évidemment tous Jeanne d'Arc qui a délivré Orléans mais qui sait que Saint Louis et sa mère Blanche de Castille venaient se reposer au château de la Salle à Paucourt avant qu'il ne brûle ? Ou encore qui sait qu'Aristide Bruant, le célèbre chansonnier parisien était né à Courtenay ?

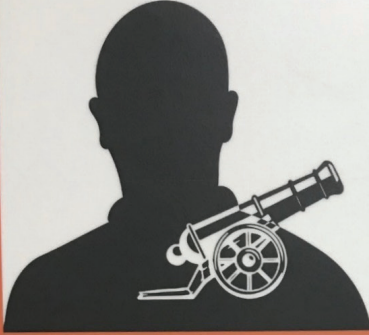
Et Nargis a elle aussi son Illustre en la personne d'Anne Quatsault (nom donné à la rue qui mène au cimetière) qui en 1791 à l'âge de 15 ans conduit un troupeau de vaches mais se fait renvoyer et s'enfuit jusqu'à Fontainebleau. Dans sa fuite elle passe devant un « bureau d'enrôlement de volontaires pour sauver la Patrie en danger ». Passée

chez le fripier et chez le perruquier elle sort en jeune garçon : Jean Quatsault, absolument déterminé à rentrer dans l'artillerie. Ce qu'elle (il) fit et même à deux reprises et si bien qu'elle en eut les félicitations de ses supérieurs : « Considérant que cette patriote s'est exposée à tous les dangers aux sièges de Liège, d'Aix-la-Chapelle, de Namur, de Maestricht, de Dunkerque et à la bataille d'Hondschoote, où elle eut deux chevaux tués sous elle ; qu'elle a également montré le plus grand courage pendant le bombardement de Valenciennes ». Elle aurait bien continué à combattre, Anne, mais une blessure nécessita l'intervention d'un chirurgien qui découvrit très vite la vérité.

Le 14 novembre Marc Gaudet président du Conseil départemental et Laurence Bellais vice-présidente et présidente de Tourisme Loiret ont remis une plaque mémorielle à chaque commune détentrice d'un ou plusieurs Illustres. La plaque d'Anne Quatsault sera prochainement affichée à proximité de la mairie.

LA ROUTE DES ILLUSTRÉS DU LOIRET

NARGIS
ILLUSTRÉS DU LOIRET



ANNE QUATSULT


1775 - 1843


Charretière d'artillerie  
sous la Révolution

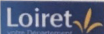
**Anne Quatsault** est la dernière d'une fratrie de cinq enfants, originaire de **Nargis**. Son père meurt un mois après sa naissance et sa mère trois ans plus tard. Orpheline, elle est placée dans une famille à Châlette-sur-Loing. En juillet 1792, elle fait paître son troupeau lorsque celui-ci est attaqué par une nuée d'abeilles. Le garde forestier, irrité par ce désordre, menace la jeune fille, qui prend peur et part sans se retourner en direction de Paris. Ses pas l'amènent jusqu'au bureau d'enrôlement de Fontainebleau. Se faisant passer pour un jeune garçon sous le prénom Jean, elle s'engage dans la brigade d'artillerie de Seine-et-Oise. Une fois son entraînement achevé, elle est envoyée sur le champ de bataille où elle se bat de manière remarquable pendant près d'un an.

Un jour, grièvement blessée à la cuisse, elle est évacuée pour être soignée. Fiévreuse et affaiblie, elle ne peut se soustraire à la visite du chirurgien qui découvre la vérité sur son identité. Rapidement, toute l'armée est mise au courant qu'une femme a servi au sein de l'artillerie. Le général Jacques Fromentin se rend à son chevet pour l'interroger. Il la félicite pour son courage et ses exploits au combat, mais refuse de la reprendre dans l'armée. Pour son service, le Comité de la guerre décrète une pension de trois-cent livres par an, augmentée de deux-cent livres au moment de son mariage. Elle obtient en outre une provision de cent-cinquante livres pour se procurer de nouveaux vêtements.


En 1799, elle épouse Pierre Léonard Bayer, un soldat allemand, prisonnier de guerre à Montargis. Ils ouvrent près de la place de l'église la petite auberge de la Mère Quatre Sous. Quinze ans plus tard, la France est envahie. Rapidement, la jeune femme est exaspérée par la présence des soldats bavarois cantonnés à Montargis, et ne manque pas de le faire remarquer... Avec le retour des Bourbons, on arrête de lui payer sa pension jusqu'à ce qu'elle monte jusqu'à la capitale pour la réclamer en personne. Elle est alors présentée à Louis XVIII qui la complimente et lui fait rendre sa pension avec paiement d'arriérés. Elle meurt à Montargis le 6 mars 1843. Une rue lui est dédiée à Nargis à l'occasion du bi-centenaire de la Révolution.








En partenariat avec :



Avec le mécénat du :



[TOURISMELOIRET.COM](http://TOURISMELOIRET.COM)

## DANS NARGIS À PRÉSENT

### Réunions de quartiers

En mai, juin et septembre nous avons mené 12 réunions de quartiers le samedi matin au sein des lieux suivants : Paysans, Traversains, Sapins, Cornou, Beaulieu, Tourny, Centre bourg, Ainglés, Bois de vaux Val boisé, Fosse aux loups et Pieds Chauffés.

Ces réunions propices aux échanges ont paru bien appréciées de la part des participants même si parfois ils étaient peu nombreux.

Schématiquement les remarques les plus fréquentes concernent la vitesse exagérée, mentionnée dans 6 réunions et les eaux pluviales dans 4 réunions. Il est intéressant d'analyser le fait que les excès de vitesse (plus de 20 km) de la rue Raymond Beignet se déroulent entre 8 h 15 et 9 h et entre 16 h 15 et 17 h. Vous avez sûrement deviné pourquoi...

Même s'il n'est pas possible de résoudre immédiatement ces difficultés nous les prenons bien en compte et elles rentrent dans notre réflexion sur l'aménagement sécuritaire du centre bourg par exemple. En revanche, il est bien difficile de maîtriser les incivilités en voiture signalées à Cornou, à Tourny et à la place de la Croix blanche.

Ensuite, on trouve également dans les commentaires des participants des remarques qui laissent penser qu'un petit dialogue entre voisins apporterait un début de solution tels les branchages ou haies qui gênent.

Au cours de ces rencontres, nous avons apporté des clarifications sur le PLUi, sur la fibre à venir et sur le ramassage des ordures ménagères par des camions plus petits pour les rues et impasses étroites.

Ces rencontres doivent servir à la priorisation de nos actions.

### Un nouveau théâtre à Nargis

Philippe Gérard jeune retraité habitant Nargis depuis 3 ans a souhaité faire revivre la compagnie théâtrale initialement créée par Jean-Pierre Margage. Il reconstitue la troupe avec les mêmes comédiens amateurs qui se produiront maintenant au sein de « Nargis en scène ». Il reprend également les 23 et 24 novembre prochains la pièce que Jean-Pierre Margage avait prévu de présenter : Boeing Boeing la comédie 3 actes avec entracte de Marc Camoletti, auteur prolifique de vaudevilles à succès. Philippe Gérard en est donc le metteur en scène. Par ailleurs il a déjà animé des contes pour enfants et nous serons vraisemblablement amenés à le solliciter à cet effet, pour nos plus jeunes.

### Trois commerces de bouche dans notre commune

Le dernier quadrimestre de 2023 a vu s'installer à Nargis, un éleveur d'escargots, une épicerie-bar et un food truck pizzeria.

**Après avoir passé une année de formation à Angers sur l'élevage des gastéropodes, Nicolas Cegielski a franchi le pas et est rentré dans le monde de l'héliciculture.**

« Après un test de production fait cette année 2023 sur la ferme avec 50 000 bébés escargots, le résultat est plus que satisfaisant. Ces escargots, des petits gris, que je conserve cet hiver en chambre froide, seront mes premiers reproducteurs pour le printemps 2024.

Je les ferai se reproduire, pondre et je pourrai revendre des petits à d'autres éleveurs. Les autres petits iront dans mes parcs où je les ferai grandir, puis récoltés et cuisinés sous différentes recettes.





Je revendrai tous ces produits directement à la ferme » Les cagouilles de Cornou se situent au 1130 route de Girolles Nargis  
Contact : nico45210@live.fr et 06.75.93.79.16.

**Sonia Jacquet offre à notre village la chance de retrouver une épicerie. Cette épicerie-bar du joli nom de « Aux p'tits plaisirs » délivre des produits frais et locaux.**

Colis barbecue et viandes sont disponibles sur commande ; poissons tous les vendredis en direct de Rungis, produits frais au détail et à la coupe et formule sandwich tous les midis. Le matin, son petit café est bien agréable, l'après midi aussi d'ailleurs. Sonia assure également les livraisons dans Nargis et jusqu'à Fontenay.

Ses horaires sont : du mardi au vendredi de 8 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 20 h ; le samedi de 9 h 30 à 20 h et le dimanche de 9 h 30 à 14 h.  
Contact : 02 38 16 82 96 et 06 16 34 51 29

Ceux que l'on appelle les petits commerces, c'est-à-dire les commerces de proximité du monde rural sont très importants dans la vie de nos villages dont ils assurent dynamisme et vitalité. A ce propos il convient d'adresser un vif remerciement à Sonia qui a accepté d'emblée d'assurer la relève de la vente du pain en l'absence du boulanger. Le boulanger est en effet absent après avoir grandement, grandement, chargé sa camionnette... Un village sans boulangerie c'est triste mais un boulanger de village qui ne paie plus son loyer depuis des mois et des mois c'est bien triste aussi et ça impacte lourdement les finances de la commune. Ce petit aparté dans l'éventualité où vous auriez entendu un autre type de discours. Bref, Merci encore à Sonia.



**Daniel Maria notre pizzaïolo du lundi s'installe chaque semaine devant l'église à partir de 18 h**

...Dimanche midi on a mis les petits plats dans les grands, dimanche soir on a fini les restes et quand on va rentrer du boulot lundi soir ...il n'y aura pas grand chose à manger ! Air connu .

Mais si ! Daniel et Pizza Maria se tiendront dans le bourg, à proximité de l'église à partir de 18 h pour servir de belles pizzas cuites au feu de bois avec des possibilités de choix très larges.

Il confie : « Je suis un jeune entrepreneur qui lance son food truck de pizzas au feu de bois. J'ai obtenu mon diplôme de pâtissier à la sortie du CAP quand j'avais 18 ans et exercé ce métier durant plusieurs années.

Aujourd'hui, à 39 ans je décide de lancer ma propre société et de créer des pizzas entièrement faites maison avec des produits frais et de qualité.

De la pâte aux ingrédients cuisinés, tous préparés dans mon laboratoire entièrement aménagé à neuf pour travailler dans les meilleures conditions.

Je propose également des pâtisseries maison et selon la saison. J'ai à cœur de faire de mon food truck un lieu incontournable pour les amateurs de pizzas »

Pizza Maria peut être contacté n'importe quand pour une commande même le matin et fait aussi des menus rapides de midi réservables sur : 06 95 27 93 53

et sur : pizzamaria45210@gmail.com

**Et notre petite bibliothèque a été entièrement relookée et agencée en hiver 2023.**

Un nettoyage appelé « dégraisage » par les pros, a permis un grand tri des livres qui ne sortaient jamais au profit d'ouvrages récents et dont la classification rationnelle et rigoureuse a été le fait d'Antoine Lesueur particulièrement rompu à l'exercice.

Tout à fait fonctionnelle, elle s'est informatisée avec l'aide du département qui était présent lors de l'inauguration en mars, en la personne de Frédéric Néraud. Il est juste un peu dommage qu'il n'y ait pas davantage de lecteurs dans notre village.

Les heures de permanence de la bibliothèque sont : le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.



**Nous aussi nous avons notre grand écran**

Au cours de cette année 2023, Nous avons fidélisé bon nombre de cinéphiles avec nos séances du 1er vendredi du mois et nous avons régulièrement des amateurs des communes voisines.

Nous avons opté pour la formule de 3 bandes annonces proposées et c'est le public qui choisit le film du vendredi suivant. L'opération « Du Cinéma dans mon village » est une initiative particulièrement brillante et réussie et qui propose des films qui passent en même temps sur les écrans des grandes salles. Nous avons commencé l'année 2023 avec le très beau film Simone, puis Le petit piaf, Un petit miracle, Les petites victoires, Mon crime, La vie pour de vrai, Magnificat, Super bourrés (gentil film massacré par son titre), La Petite et pour terminer le nouveau film sur l'Abbé Pierre. Nous commencerons l'année avec La Tresse le film à grand succès, suivi de Soudain seuls qui remplit les salles obscures.

**NARGIS**  
> SALLE POLYVALENTE <

**VENDREDI 7 AVRIL**

**LE FILM COUP DE CŒUR**  
DU FESTIVAL DE COMÉDIE DE L'ALPE D'HUEZ

**20:00**

**NARGIS**  
> SALLE POLYVALENTE <

**VENDREDI 6 JANVIER**

**NOUS SOMMES RESPONSABLES DE CE QUI NOUS UNIRA DEMAIN.**  
SIMONE VEIL

**20:00**



**TARIFS**  
PLEIN : 6.5€ / ADH. : 5€ / RÉDUIT : 5.5€ / -14 ANS : 4€



UNE INITIATIVE CONJOINTE DE VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE ET DU CINÉMA VOX. Ce dispositif est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.



## NOS MANIFESTATIONS EN 2023

### Artistiques

Journées européennes  
des métiers d'art



28 éme salon de l'atelier d'art



Nouveau bureau  
de l'Atelier d'art



Portes ouvertes sur la  
broderie d'art



Concert irlandais  
d'Art et de Cœur

Portes ouvertes  
de l'Atelier d'Art



## Communes

Fête au village



Voeux du maire



8 mai

Récompense  
éducation



14 juillet

Grand  
ménage à  
l'église



11 novembre



Septembre  
c'est la rentrée



Déjeuner des aînés



Maisons fleuries

## Associatives

La Nargissienne  
des jeux de tableLa Nargissienne  
des jeux de tableSoirée Années 80  
avec le Comité des fêtesJour de fête :  
Fête de la pêche avec  
la Carpe de Cepoy

Jour de fête :  
Grand loto des tout-petits



Enduro de pêche



Bourse  
aux jouets avec le  
Comité  
des fêtes



Halloween avec  
le Comité des fêtes

### Associatives et Gourmandes

Fête de la  
musique avec  
ES UNRPA



Saveurs des Antilles  
avec ES UNRPA



Beaujolais Nouveau ES UNRPA







AG ES UNRPA



Déjeuner de Noël de ES UNRPA



Spectacle de Noël de la maternelle

## Enfantines

Finie l'école à la maternelle



Les centres d'accueil dansent et s'amuse

## Culture et loisirs

Théâtre passion en vallée du Betz



Inauguration de la bibliothèque



Théâtre En scène «Un banc pour deux»

## LES TRAVAUX 2023

L'année 2023 s'est terminée avec divers travaux menés à bien.

Pour les plus importants, nous retiendrons le changement de l'éclairage public, avec la mise en place de têtes de candélabre équipées de LED par les agents municipaux ou la mise aux normes des tableaux électriques de l'épicerie et du logement communal rue de l'Eglise.

Notre église a fait l'objet d'un nettoyage d'une partie de sa toiture. La rénovation de son installation électrique et du chauffage, initialement prévue en 2023, sera reportée au 1er semestre 2024.

La voirie n'a pas été oubliée, avec des travaux sur les accès au hameau des Sapins et sur la route de Cornou. Dans le village, le chemin des éco-liers a été goudronné et le parking devant la salle des fêtes rénové.

La grange, face au 123 de la rue des Bois de Vaux a été déconstruite comme annoncé en prévision de l'aménagement en temps opportun, de la route des Bois de Vaux.

Pour 2024, divers projets sont à l'étude, avec des travaux d'agrandissement de l'épicerie et l'aménagement de ses abords.

Nous prévoyons également l'installation d'un cabinet d'infirmières, cour Verdier, au rez de chaussée du logement communal, actuellement sans locataire.

La mise en place d'une citerne enterrée, pour la récupération des eaux de pluie de l'école est également envisagée. Cette réserve d'eau aura son utilité en période de sécheresse.

Un dernier dossier est à l'étude, avec la reconstruction d'un préau à l'emplacement de l'ancien lavoir et l'édification d'un bâtiment à coté du parking du terrain de sport. Ce bâtiment comprendra des toilettes et une petite salle à vocations multiples, telles que l'accueil des cyclotouristes ou celui des enfants du SIIIS ou de la garderie lors d'activités sur le terrain de sport, qui en seront ainsi grandement facilitées. Tous ces projets verront le jour, sous réserve que nous obtenions les subventions nécessaires à leur financement.

L'aménagement du terrain de sport se poursuit, avec la mise en place prochainement de nouveaux équipements pour les plus grands, sous l'égide de la CC4V. Les plus jeunes ne sont pas oubliés. Ainsi, un terrain d'un peu plus de 1000m<sup>2</sup>, jouxtant l'aire de jeux des petits, a été acquis cette année, il sera aménagé progressivement, arboré, équipé, et sécurisé, pour que les accompagnants puissent envisager une garde plus sereine. Concernant les jeux des petits, il faut rappeler qu'ils leurs sont réservés, car un poids excessif peut les détériorer, comme cela est arrivé pour le tourniquet en 2023.

A propos de voirie, le goudronnage de l'impasse du ruisseau est à l'étude.

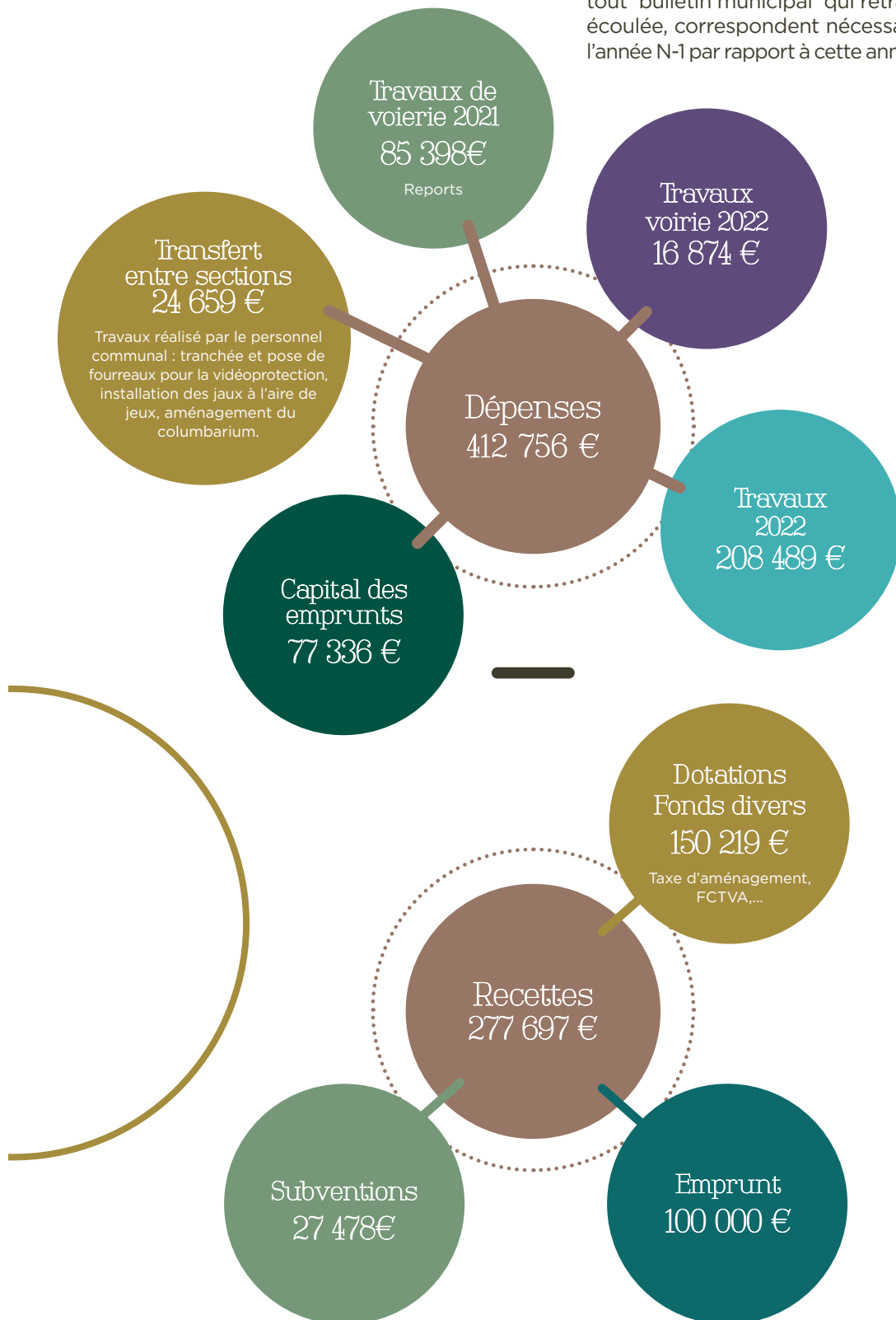
Pour le service des eaux, les travaux d'entretien ou de réparation se poursuivent régulièrement, avec en prévision la mise en place progressive de tête de radio-relève sur les compteurs d'eau des particuliers. Des compteurs d'eau sectoriels sont également prévus sur divers points du circuit d'approvisionnement en eau, afin d'identifier plus facilement et rapidement les éventuelles fuites.



# Finances

## Section d'investissement

Nota Bene : Les finances présentées dans tout bulletin municipal qui retrace l'année écoulée, correspondent nécessairement à l'année N-1 par rapport à cette année écoulée.



## Section de fonctionnement



# Vie associative

## ASSOCIATIONS

| ASSOCIATION  | PRÉSIDENT(E)                | COORDONNÉES                                    |  |
|--|-----------------------------|--|--|
| <b>ANCIENS COMBATTANTS</b>                                 | M. Maurice PERON            | 332 route de Château-Landon<br>45210 NARGIS    | 02.38.95.74.90   |
| <b>ATELIER D'ART DE NARGIS</b>                             | Mme Dominique MAUPLLOT      | 289 rue du Bois Picard<br>45220 TRIGUERES      | 06.72.35.41.81<br>atelier.dart.de.nargis@gmail.com           |
| <b>COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS</b>                     | Mme Sonia BRUNELIN          | 252 impasse des Pieds Chauffés<br>45210 NARGIS | 06 32 75 65 29<br>soniabrunein08@laposte.net                 |
| <b>D'ART ET DE CŒUR</b>                                    | Mme Chantal ROUGIER         | 1327 route de Piturin<br>45210 NARGIS          | 07 86 38 64 79   |
| <b>ES UNRPA</b>  | Mme Maryvonne DUBOIS        | 174 rue des Alouettes<br>45210 NARGIS          | 06 74 63 13 29<br>maryvonedubois12@gmail.com                 |
| <b>JOUR DE FÊTE</b>  | M. Jean-Christophe FOURMENT | 794 rue des Bois de Vaux<br>45210 NARGIS       | assosjourdefete@hotmail.com<br>06 27 89 86 47                |
| <b>LA CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE</b>                      | M. Daniel FROT              | 19 rue de la Prévauderie<br>45120 CORQUILLEROY | 02 38 87 90 02<br>Et 06 89 79 48 80<br>frot.daniel@orange.fr |
| <b>LA NARGISSIENNE DES JEUX DE TABLE, ASSO. COLLÉGIALE</b> | Mme Annie BOBOUL            | 522 rue des Bois de vaux<br>45120 CORQUILLEROY | 06.52.43.50.53<br>annie.boboul@free.fr                       |
| <b>NARGIS EN SCÈNE THÉÂTRE</b>                             | M. Philippe GÉRARD          | Mairie de Nargis                               | 06 88 89 06 09<br>phoenixlechat@hotmail.fr                   |
| <b>NARGIS PAYSAGE AGRICULTURE TOURISME</b>                 | Mme Isabelle THOIZON        | 473 rue de Villiers<br>45210 NARGIS            | 02.38.95.89.72   |
| <b>REFUGE DE NARGIS</b>                                    | M. Jean-Pierre GRZELCZAK    | Route de Montabon<br>45210 NARGIS              | 06.49.45.99.22<br>02.38.95.88.48<br>jpg@refuge-de-nargis.org |
| <b>SOCIÉTÉ DE CHASSE</b>                                   | M. Nicolas CEGIELSKI        | 1130 route de girolles<br>45210 NARGIS         | 06.75.93.79.16<br>nico45210@live.fr                          |
| <b>SYNDICAT AGRICOLE</b>                                   | M. Jean-François THOIZON    | 2500 route de Pithurin<br>45210 NARGIS         | 06.12.80.74.94<br>jf.thoizon@gmail.com                       |

# État civil

## Naissances (hors commune)

Aniéla NOWICKI

Emma, Fabienne, Alison PÉRAULT  
Milann, Franck, Jean-Marc BERGER

Giulio DOS SANTOS

Charline FOISSY

Ethan, Pascal, Daniel SUYS

Mya, Maryline, Olga LEMAITRE

Aaron COCHAUX

5 autre(s) naissance(s) ont été enregistrées, et souhaitent l'anonymat

## Partis en 2023

M. Jean-François,  
Daniel DUMAS, 70 ans

M. Christian, Daniel BERQUET, 76 ans

M. Jean-Michel, Reine LEFRANC,  
74 ans

Mme Jeanne d'Arc  
RAJAONARIVELO, épouse de  
M. Oleg Eric ANITOFF, 70 ans

Mme France SAULNIER,  
épouse de Michel DEFOIX, 77 ans

Mme BURGÉ Jannik,  
épouse TAUPIN, 85 ans

4 autres décès ont été enregistrés  
et souhaitent l'anonymat.

## Baptêmes

3 baptêmes civils  
ont souhaité l'anonymat

## PACS

Maximilien, Pascal, Yves GARNIER  
et Cloé, Stéphanie MATRAT

Tristan, Victor NADEAU et Sylviane,  
Hélène MARIELLO

Filipe ANTUNES et Cathy DOS REIS

4 autres PACS ont été enregistrés et  
souhaitent l'anonymat.

## Noces d'Or



Jacqueline et François Corjon ont fêté  
cette année leurs 50 ans de mariage

## Mariages

Claude BONOPERA et Claudine,  
Esther SPORTÈS

Stéphane, Guy, René, Emile DUBOIS  
et Jessica, Odette, Josette AITA

Philippe-Marie, Michel, Thérèse,  
Bruno, Etienne, Olivier de MICELLI  
et Hortense, Jeanne, Isabelle, Marie  
NOLIN\*

Grégoire, Marie, Yves, Joseph  
JOBA et Constance, Françoise,  
Marie-Madeleine NOLIN\*

Stéphane POLISSET, et Sandra,  
Marie-Claude, Valérie NICOLE

\*Au mois d'août Hortense et Clémence  
Nolin, les deux sœurs se sont mariées et  
c'est leur papa Patrick Nolin, Adjoint au  
maire qui a procédé au mariage civil

2 Autre(s) mariages ont été célébrés  
et souhaitent l'anonymat

# Quelques dates déjà connues 2024

## 5 janvier

Cinéma : «La tresse»

## 6 janvier

Vœux du maire

## 11 janvier

La Galette de l'UNRPA

## 18 janvier

Et si on devait repasser le permis

## 19 janvier

Assemblée générale du Comité des fêtes et des loisirs

## 2 février

Cinéma : «Soudain seuls»

## 17 février

Carnaval de Jour de Fête (à Préfontaines)

## 22 février

Assemblée générale de l'UNRPA

## 1 mars

Cinéma Sous le vent des Marquises

## 2 mars

Soirée Années 80 avec le Comité des fêtes et des loisirs

## 23 mars

Loto de Jour de Fête (à Fontenay)

## 5 avril

Cinéma

## 6 avril

Théâtre En scène : «Du sang sur les mains»

## 3 mai

Cinéma

## 4 mai

Bourse aux vélos du Comité des fêtes et des loisirs

## 5 mai

Rando «La Nargissienne» avec le Comité des fêtes et des loisirs

## 8 mai

Cérémonie du 8 mai

## 7 juin

Cinéma Sous le vent des Marquises

## 9 juin

Elections européennes

## 15 juin

Spectacle enfants du département En scène retraite au flambeaux

## 16 juin

Fête au village Brocante et vide-grenier du Comité des fêtes et des loisirs

## 22 juin

Kermesse du SIIS (à Nargis)

## 14 juillet

Fête nationale

## 6 septembre

Cinéma

## 4 octobre

Cinéma

## 1 novembre

Cinéma

## 3 novembre

Halloween avec le Comité des fêtes et des loisirs

## 11 novembre

Cérémonie

## 23 & 24 novembre

Théâtre de «Nargis en scène» : Boeing Boeing

## 30 novembre

Marché de Noël du Comité des fêtes et des loisirs

## 1 décembre

Marché de Noël du Comité des fêtes et des loisirs

## 6 décembre

Cinéma

## Semaine 51

Fête de Noël de la maternelle





## Mairie

1, rue de la Mairie  
45210 NARGIS  
Tél : 02 38 26 03 04  
accueil@mairie-nargis.fr